
Réunion de Bureau 03/11/2018 à Lézignan-Corbières

Présents: Francis Barruezo, Olivier Caubet, Jacques Dollé, Jérôme Guezenec, Marion Vayre.

Invité : Jean-Pierre Belmonte

Excusés: Julien Rocoplan, Bernard Barascud, Bernard Daru, Florian Mellet, Gilbert Catel, Claire Chevassus-Rosset, Philippe Molodzoff.

1. Adoption PV du Bureau du 10 Juillet

Le compte rendu du Bureau du 10 juillet est **adopté à l'unanimité**.

Jérôme Guezenec indique qu'il faut essayer de réaliser les comptes rendus plus rapidement.

Le compte rendu du Conseil de Ligue est communiqué aux membres présents pour avis et relecture.

2 Perspectives d'activité

Point sur la licenciation : recul prévisionnel de 2 à 3 % du nombre de licenciés dont une baisse importante des licenciés traditionnels. Ceci est inquiétant pour les finances de la ligue.

Jérôme Guezenec indique que des cautions n'ont pas été payées par certains clubs car ils ont déjà payé par le passé mais n'ont jamais été remboursés. Il faut demander à Julien Rocoplan de faire le point sur l'historique de ceux qui ont payés et communiquer auprès de tous les clubs l'état à jour.

Il est également proposé de ne pas facturer les trois licences dirigeants en juillet et de les inclure dans la facture de septembre. Si cela ne pose pas de problème, l'information sera communiquée à Aline et Thérèse.

Attention, de plus il n'y a pas de date limite de paiement sur les factures. Il faut le mettre en place et bloquer le club si les licences ne sont pas payées sur « l'espace monclub ». Le délai reste à déterminer.

Jérôme Guezenec propose de faire des stages ouverts à tous et payants à Mèze. Deux intérêts : des rentrées financières et un entraînement de la masse pour élever le niveau global.

Marion Vayre indique qu'il faut également harmoniser le chemin du paiement de la licence.

Une réunion sera proposée avec les comités départementaux lors d'une réunion de conseil de ligue pour trouver un système globalisé.

3. Dossier kit Ping Forme et Santé

Philippe Molodzoff a indiqué par mail que 100 kits vont être montés, il y en a plus dans les stocks.

Jacques rappelle qu'il a déjà indiqué en Conseil de ligue que les contrats de droits d'auteur et de droits graphiques n'ayant pas été validés par une quelconque réunion de ligue, ils sont donc nuls et nonavenus.

Marion propose qu'on en offre un par club à la prochaine AG. Il ne faut pas oublier que l'argent de la ligue vient des clubs.

4. Perspectives financières

Le document transmis par Julien Rocoplan indique un déficit prévisionnel de 13.000 € sur la première estimation.

Les dépréciations de créances ne sont pas encore réglées avec les clubs et les dettes envers les comités de l'Aude et de l'Hérault ne sont pas encore identifiées clairement. Il y a un décalage entre les comptes de la ligue et les comptes des comités concernés.

Remboursement des frais de repas : le Bureau propose que le maximum de remboursement soit fixé à 20 €. **Adopté à l'unanimité**.

Marion indique que les présents aux réunions qui n'auront pas prévenu de leur venue ne seront pas remboursés de leur frais de déplacement.

Réduction de frais de déplacements : le Bureau demande à Olivier de faire une proposition d'outil de conférence téléphonique pour la prochaine réunion de Conseil de ligue.

Les quotes-parts sur les licences sont en baisse prévisionnelle de 2 à 3 %. Il faut homogénéiser les tarifs entre les clubs rattachés à Toulouse et ceux rattachés à Montpellier.

Jérôme indique qu'il faut laisser la licence promotionnelle accessible et cibler les licenciés traditionnels.

La trésorerie est pour l'instant bonne 150.000 € mais nous devons 50.000 € d'appels de fonds de la fédération. Nous risquons de finir l'année au plus bas côté trésorerie.

Les CAT de Toulouse finissent en décembre. En janvier, nous devons décider quels dépôts nous faisons en CAT (0,60 € sur 3 ans), combien sur le compte sur livret associatif à 0,55 €, en parallèle du livret A. Attention les CAT sont imposables. Nous pouvons donner la priorité au compte sur livret associatif.

5. Point sur les emplois

Les problèmes de santé de Thérèse Combanière sont identifiés. Nous espérons une amélioration.

Le début de sa mission de Aline Casteiltort a bien commencé.

Ses contacts sont : Thérèse concernant l'administratif et Jérôme en temps qu' élu de proximité pour les questions du quotidien. Marion va prévoir un déplacement pour la rencontrer et faire le point fin novembre. Bernard semble également disponible comme élu de proximité sur Montpellier.

Le départ de Nathalie Pourrias sous forme de rupture conventionnelle est finalisé.

Florian Maillard a demandé un rendez-vous pour faire un point sur sa situation salariale.

Les travaux de la commission RH sont en cours concernant Emmanuel Boll.

Plannings prévisionnels des salariés : il est proposé qu'un planning annuel soit mis à disposition sur un drive en horaires annualisés avec des ajustements quotidiens pour une vision continue des élus.

6. Perspectives de renouvellement du Bureau

Les postes des présidents de la commission développement, de la commission formation et de vice président délégué sont libres. C'est au Conseil de Ligue de déterminer qui entre au bureau et à quel poste, soit les postes précédemment quittés soit de nouveaux postes de vice président. Pour arriver à 14 membres.

Jacques Dollé indique qu'il démissionne de son poste de président. Il lit sa lettre de démission aux présents. Il ne souhaite pas démissionner de son poste au Conseil de ligue et reste prêt à travailler sur les missions qui lui seront proposées.

Selon l'article 14 des statuts, en cas de vacances du poste de président, ses fonctions sont exercées provisoirement dans l'ordre suivant par le Vice Président, Délégué le Secrétaire Général et enfin le doyen d'âge. Comme nous n'avons plus de Vice Président Délégué, il s'agira donc de la Secrétaire Générale.

7. Questions diverses

Proposition de date pour le prochain Conseil de ligue : le samedi 5 janvier 2019 à 14h00.

Jacques Dollé
Président de Ligue



Marion Vayre
Secrétaire Générale

